



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses****Quarante-septième session**

Genève, 22-26 juin 2015

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives au Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques: épreuves et critères
pour les matières liquides et solides comburantes****Programme d'épreuves interlaboratoires – épreuve O.2:
épreuve pour les matières liquides comburantes et épreuve
O.3: épreuve pour les matières solides comburantes
Première étape: «Épreuve O.2: épreuve pour les matières
liquides comburantes»****Rapport sur les progrès réalisés****Communication de l'expert de la France¹****Introduction**

1. Lors de sa septième session, le Comité a approuvé le programme de travail des deux Sous-Comités pour la période biennale 2015-2016 (voir les documents ST/SG/AC.10/42, par 15; ST/SG/AC.10/C.3/92, par. 95, et ST/SG/AC.10/C.4/56, annexe III). Ce programme de travail inclut notamment des épreuves et critères relatifs aux matières liquides et solides comburantes.

2. Comme l'a indiqué l'expert de la France dans le document ST/SG/AC.10/C.3/2014/95-ST/SG/AC.10/C.4/2014/19, le calendrier du programme d'épreuves interlaboratoires a

¹ Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période 2015-2016, adopté par le Comité à sa septième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/92, par. 95, et ST/SG/AC.10/42, par. 15).



été mis en œuvre en ce qui concerne les épreuves O.2 et O.3 et l'étape 1: «Épreuve O.2: épreuve pour les matières liquides comburantes» a débuté.

Rapport sur les progrès réalisés

3. Répondant à l'invitation de l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques), en France en septembre 2014, 11 laboratoires de sept pays ont confirmé leur volonté de participer à ce programme.

4. L'INERIS a pour sa part choisi trois types de cellulose susceptibles d'être utilisés en tant que cellulose de substitution dans l'épreuve O.2 et il a proposé aux autres laboratoires participants un projet de programme interlaboratoires pour l'épreuve O.2 en janvier 2015. Sur la base des observations reçues, le programme définitif approuvé a été publié en février 2015 et les trois échantillons de cellulose ont été envoyés aux laboratoires participants.

5. Les résultats obtenus par les laboratoires participants sont attendus en mai 2015 et devraient être présentés au sous-comité en juin-juillet 2015.

6. Les prochaines étapes du programme interlaboratoires figurant dans le document ST/SG/AC.10/C.4/2014/95-ST/SG/AC.10/C.3/2014/19, voir le tableau au paragraphe 1.
